

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 30 MARS 2023

Présents : Marie-Hélène Dudouit, Gisèle Fuhri, Geoffroy Dudouit, Sandra Mauguin, Corinne Cholewka et Marie-Françoise Cornu, secrétaire de la Mairie, et Sophie Paillau, stagiaire.

La réunion débute à 15h. Gisèle Fuhri est désignée secrétaire de séance.
Après relecture, le compte-rendu du conseil précédent est approuvé à l'unanimité.

I Approbation du compte de gestion 2022

Voir annexe ci-contre.

Les résultats sont assez bons cet année, avec un excédent significatif.

Voté à l'unanimité.

II Approbation du compte administratif 2022

Voir annexe ci-contre (même chiffres)

Le Maire quitte la salle pour ce vote.

Mme Mauguin est désignée présidente de séance.

Voté à l'unanimité.

III Affectation du résultat de fonctionnement 2022

Voir annexe ci-contre.

Voté à l'unanimité.

IV Vote du taux des impôts

Le Maire propose de laisser les taux inchangés, car les bases fiscales vont augmenter de 7 %, ce qui impactera déjà les ménages.

Voté à l'unanimité.

V Vote du budget

Voir annexe ci-contre.

Les sommes empruntées pour le logement social communal n'ont pas été toutes dépensées : elles permettent une réserve en cas de travaux en suspend (fosse septique, ravalement, évacuation de la cuve d'Antargaz).

Les investissements concernent essentiellement la voirie, pour la réfection des zones délabrées par les travaux forestiers.

Voté à l'unanimité.

VI Individualisation des subventions

Association de défense de l'hôpital de Ruffec : 50 €

APE de Champagne-Mouton : 50 €

Voyage scolaire de l'école de Champagne-Mouton : 50 €

Voté à l'unanimité.

VII Bail pour la location d'un jardin aux nouveaux locataires

Après discussion sur la possibilité et les conditions, il est arrêté la somme symbolique de 24€ par an.

3 pour, 1 contre, 1 abstention.

VIII Chèques sociaux pour les agents

La Trésorerie nous demande de régulariser la situation des chèques-cadeaux donnée aux agents en fin d'année pour être en conformité légale et comptable.

Voté à l'unanimité.

IX Questions diverses

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Gisèle Fuhri,
la Secrétaire de séance

Geoffroy Dudouit,
le Maire,